

Avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale de la municipalité de St-Édouard-de-Lotbinière,

Le projet de règlement 100-001-2022-01 traitant du Règlement d'éthique et de déontologie des élus sera déposé lors de la séance ordinaire qui sera tenue par visioconférence le lundi 7 février 2022.

Donné à St-Édouard-de-Lotbinière, ce 14 janvier 2022

Marie-Josée Lévesque, Dir.gen. /Sec.-très.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marie-Josée Lévesque , directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de St-Édouard-de-Lotbinière certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public concernant le projet de règlement 100-001-2022-01 traitant du règlement d'Éthique et de déontologie des élus en affichant une copie à chacun des endroits suivants, à savoir : le bureau municipal, la salle paroissiale, et le site web de la municipalité.

Marie-Josée Lévesque, Dir.gen. /Sec.-très.

Pour toute information, communiquez au 418-796-2971 poste 301